



# CHAMBRE INFO

Tout l'Hérault Agricole

## Transmission des exploitations

**La Chambre d'agriculture  
de l'Hérault s'engage !**

p. 13

**Nouveau cadre  
pour les aides agro-environnementales**

p. 22

**PAC élevage 2015 :  
Acte 1 terminé, premier bilan**

p. 23

**n°61**  
AUTOMNE 2015

L'actualité agricole est aussi  
sur [www.herault.chambagri.fr](http://www.herault.chambagri.fr)

# SOM MAIRE



**4** *L'Actu de la Chambre  
d'agriculture de l'Hérault*

**13** **DOSSIER CENTRAL**  
*La Chambre d'agriculture  
vous accompagne  
dans la transmission  
de vos exploitations*

**19** *Innovanews:  
Un drone planteur de graines*

*Le réglage des pulvérisateurs  
à son application Smartphone*

*Le goût des fruits*

*Enquête  
sur votre Chambre Info*





## 20 80 nouveaux agriculteurs vigilants

*On ne peut pas forcément avoir l'œuf, la poule et la mention «fermier»...*

## 21 Gestion de l'eau : La Chambre d'agriculture de l'Hérault relève ce défi majeur

## 22 Nouveau cadre pour les aides agro-environnementales

## 23 PAC élevage 2015 : Acte 1 terminé, premier bilan

## 24 CFE - Le Centre de formalités des entreprises Un passage obligé ?

## 25 Vie de l'entreprise : Attention arnaques!!!

*Zoom sur la réglementation : Haro sur les sacs plastiques à usage unique*

*Permis B et conduite d'un véhicule agricole*

## 26 Offres de formation

La conjoncture agricole de notre département, liée à des phénomènes météorologiques et au contexte de la crise de l'élevage, s'est révélée compliquée ces derniers mois. Deux nouvelles séries d'intempéries ont déjà frappé cette année alors que les dossiers de calamités agricoles de l'année 2014 ne sont pas tous soldés. La Chambre d'agriculture s'est mobilisée immédiatement. Aussi, j'ai sollicité le premier ministre Manuel Valls, lors de sa venue le 20 septembre pour que les procédures soient accélérées. En effet, les sinistrés qui parfois ont perdu plus de la moitié de leur production ainsi que des pertes de fond colossales doivent pouvoir bénéficier des mêmes mesures de soutien que les victimes de la crise de l'élevage. Et, les services de l'Etat doivent s'organiser pour que les indemnités soient versées sans délai en faveur des « multi-sinistrés ». La Chambre d'agriculture sera attentive à la gestion des difficultés rencontrées par les agriculteurs.

Les vendanges, bien que perturbées sur certaines zones géographiques par les intempéries, ont été bonnes dans l'ensemble. «Le millésime 2015 est prometteur dans un marché favorable». En volume, nous atteindrons 5.39\* millions d'hectolitres dans l'Hérault et une bonne qualité. Des moments d'échange sur la filière viti-vinicole approchent : rejoignez-nous au salon SITEVI du 24 au 26 novembre, qui propose de nombreuses nouveautés pour cette édition 2015 et s'ouvre aux filières oléicoles et fruits et légumes.

Dans la démarche d'être au plus proche de vos intérêts et de répondre à vos préoccupations, je vous invite à participer à l'atelier territorial (GAT) le plus près de chez vous en décembre 2015 et janvier 2016 dont le calendrier est présenté dans ce numéro.

\*Estimation au 30 septembre 2015

**Jérôme Despey**  
Président de la Chambre d'agriculture de l'Hérault

# L'ACTU

## Visite du Centre expérimental horticole de Marsillargues - CEHM



Le Conseiller départemental, Yvon Pelet, le Président du Conseil départemental, Kléber Mesquida, le Président de la Chambre d'agriculture de l'Hérault, Jérôme Despey, et la Maire de Marsillargues, Bernadette Vignon.

Le CEHM, sur les terres du Conseil Départemental de l'Hérault a reçu la visite du Président Kléber Mesquida, l'objectif étant de valoriser les pratiques agricoles durables pour répondre aux attentes professionnelles. Le Président de la Chambre d'agriculture, Jérôme Despey ainsi que les conseillers départementaux, le député de secteur et les organisations de producteurs du territoire étaient également de la visite avec l'accueil de Stéphane Nardy, Président du CEHM.

**Le Président du  
Conseil Départemental,  
Kléber Mesquida,  
en visite au CEHM**

C'est autour de plusieurs programmes financés pour partie par le Conseil Départemental ces dernières années que s'est déroulée la visite.

Tout d'abord les travaux sur la pomme illustrés par la démonstration de «Pimprenelle»\*, devenue incontournable pour les coopératives fruitières locales. Les programmes sur les essais variétaux et les modes de conduite sur la pomme, le melon et l'asperge ont aussi été présentés, trois productions locales de première importance.

Mais aussi les toutes nouvelles filières, du kaki à la grenade bio sans oublier les vignes «test» sur les cépages résistants\*\*. Le CEHM a encore démontré sa place importante de centre de recherche et d'expérimentation qui répond aux questionnements des professionnels.

Question actualité, il développe un gros volet sur la biodiversité pour accompagner les démarches environnementales des exploitations du territoire de l'étang de l'Or : création d'un site pilote avec plantation de haies\*\*\*, abris à abeilles sauvages et chauves-souris, bandes enherbées... Prochainement des panneaux pédagogiques seront installés pour sensibiliser et communiquer sur toutes ces méthodes en faveur d'une agriculture durable.

\*Explications techniques page 19

\*\* Brochures «cépages résistants» à disposition sur demande

\*\*\* Plaquette «les haies agricoles, intérêt, choix et plantation» à disposition sur demande

Contact au CEHM  
Danielle Thouvenin au 04 67 71 55 00  
dthouvenin@cehm.net

# 250 tonnes de pommes alimentent la vente directe chaque année

## La SICA de Mauguio bat son plein



Après le terrible incendie qui a détruit plus de 20 000 palox plastiques le 12 août, la SICA «*les vergers de Mauguio*» a réussi à garder le cap. Alors que le suspect était interpellé deux jours auparavant, c'est en ordre de marche que le Préfet de l'Hérault, Pierre de Bousquet et le Président de la Chambre d'agriculture de l'Hérault, Jérôme Despey ont visité les ateliers de la SICA. Robert Cecchetti, Président de la SICA a initié une visite pédagogique pour mieux comprendre les enjeux d'une campagne : écouler 21 000 tonnes de pommes fournies par 18 producteurs qui transitent par les mains des 70 saisonniers embauchés chaque année. Alors que 80% des récoltes de la SICA sont distribués à l'export (Allemagne, Pays bas et Grande Bretagne pour l'essentiel), la SICA participe avec fierté à l'approvisionnement du marché local. 250 tonnes alimentent la vente

directe et un nouveau partenariat avec l'enseigne Jardiland (Lattes, Béziers, Alès et Perpignan) se développe. «*Ici pas de perte*», se réjouit Valérie Nicolas, la directrice. «*Tous les fruits trouvent leur destination, ceux qui n'ont pas le calibre suffisant sont utilisés pour la transformation en compote chez Andros, St Mamet... et les autres variétés en jus.*»

Tout est bien qui finit bien pour cette entreprise agricole savamment organisée.

Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault  
04 67 20 88 06  
communication@herault.chambagri.fr



J. Despey, Président de la Chambre d'agriculture de l'Hérault, R-P. Cecchetti, Président de la SICA de Mauguio, P. de Bousquet, Préfet de l'Hérault.



**A VOS AGENDAS!**

### CONFÉRENCE *Les recherches sur la Flavescence Dorée : où en est-on ?*

Mardi 3 novembre 2015  
de 14h à 18h00 à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Narbonne.

*A destination des professionnels et des producteurs viticoles, organisée par la Chambre régionale d'agriculture du Languedoc-Roussillon et SudVinBio.*

Conférence gratuite accessible sur inscription auprès de [nicolas.constant@sudvinbio.com](mailto:nicolas.constant@sudvinbio.com)  
Tel : 06 63 39 25 02 / Fax : 04 67 06 53 96  
Programme sur [www.herault.chambagri.fr](http://www.herault.chambagri.fr)

### SITEVI

*Le Salon International des équipements et savoir-faire pour les productions vigne-vin, olive, fruits-légumes ouvre ses portes du 24 au 26 novembre 2015 au Parc des Expositions à Montpellier.*

*A ne pas manquer, les 3 ateliers-conférences chaque matin de 11h00 à 11h45 avec le duo 1 exploitant/1 conseiller de la Chambre d'agriculture de l'Hérault.*

*A découvrir notre film sur l'agriculture du département sur le stand A6 A001 de la Chambre d'agriculture Languedoc Roussillon.*

[www.sitevi.com](http://www.sitevi.com)



**SITEVI**  
AU COEUR  
DES PRODUCTIONS

## FOCUS



J. Despey, Président de la Chambre d'agriculture de l'Hérault, P. de Bousquet, Préfet de l'Hérault et D. Boyer, Président de la cave coop. d'Abeilhan.

### Visite de la cave d'Abeilhan

Didier Boyer, Président de la cave coopérative d'Abeilhan a orchestré la visite et expliqué les points forts de cette dernière : un vignoble diversifié sur les coteaux de Thongue regroupant 300 coopérateurs avec une maîtrise qualitative des vins. La cave a quasi doublé ses volumes en dix ans pour atteindre 130 000 hl grâce à la fusion avec sa voisine de Roujan.

La cave s'est modernisée ces cinq dernières années, ce qui lui permet d'élaborer des vins sur mesure avec des prestations bien spécifiques. Elle est également la première dans le département à investir dans le programme de suivi parcellaire Mes P@rnelles, développé par la Chambre d'agriculture.



M. Merlet avec le Préfet de l'Hérault

### Visite d'une cave particulière

La progression de la cave particulière de la Ste. fermière du Péras gérée par M. et Mme Merlet est exemplaire. M. Merlet a commencé en 1974 avec 8 ha, il gère aujourd'hui 32 ha et produit 3 000 hl/an en IGP Pays d'Oc. La vinification s'effectue depuis le début sur le domaine et Mme Merlet a rejoint l'exploitation en s'installant comme JA en 2011.

## Tournée des vendanges 2015 :

### Bons crus en perspective

Cette année, c'est à la cave coopérative d'Abeilhan et chez le vigneron indépendant de la société fermière du Péras que le Président de la Chambre d'agriculture de l'Hérault, Jérôme Despey et les organisations professionnelles agricoles ont eu l'honneur de recevoir le 16 septembre dernier, Pierre de Bousquet, Préfet de l'Hérault pour cette journée attendue de tous.

Cette visite a été l'occasion de partager le constat «d'une année avec un bon rendement sur le département grâce à une météo favorable au printemps» (voir p.7, Millésime 2015), «des prix soutenus avec peu de stocks» précise Jérôme Despey. Le préfet a souligné «le contexte économique très favorable de notre viticulture».

L'actualité assombrit pourtant le tableau : tout d'abord, une pensée de tous pour les sinistrés de la semaine précédente, des exploitations qui n'ont même pas eu la possibilité de vendanger certaines de leurs parcelles limonées voire entièrement couchées. «La Chambre d'agriculture est à leur côté», rappelle Jérôme Despey.

C'est sur deux problématiques essentielles que se sont concentrés les échanges :

L'accès au foncier est de plus en plus difficile à cause d'une diminution inexorable des surfaces disponibles notamment en zones périurbaines. De même, le nouveau régime des autorisations de plantations qui ne donne plus accès aux primes à la restructuration, pourrait accentuer la déprise agricole au lieu de favoriser la reprise ou la création d'entreprises viti-vinicoles. L'installation de jeunes agriculteurs de moins de 40 ans s'en trouve pénalisée. Laurence Merlet,



exploitante viticole, le reconnaît : «C'est de plus en plus compliqué d'avoir une emprise sur l'achat de parcelles. Je me suis installée au bon moment, maintenant ce serait plus compliqué!»

**Un bon millésime  
annoncé pour 2015 grâce  
à une météo favorable  
au printemps**

Et Didier Boyer, Président de la cave coopérative d'Abeilhan, d'enchéirir : «La coopération a son rôle à jouer pour inciter l'instal-

lation des jeunes».

La conversation s'est également animée autour de l'irrigation. A ce sujet, la profession agricole pense qu'il est nécessaire de faire progresser l'accès à la ressource en eau pour les professionnels.

Et de rappeler que l'irrigation a pour finalité l'efficacité (mise sous pression, goutte à goutte) et contribue au développement de productions qualitatives, typiques à forte valeur identitaire et culturelle, d'une importance capitale pour notre économie.

## Vigne - Le Millésime 2015

### Retour sur les conditions de production

#### *Débourrement*

Au mois de mars, les réserves hydriques sont très bonnes dans tous les sols, à toutes les profondeurs. Après un automne 2014 exceptionnellement doux (record absolu), les températures hivernales sont proches des normales, le Millésime 2015 est en retard de 10 jours par rapport à 2014, mais il se situe avec les millésimes précoces (2011, 2012).

#### *Du débourrement à la floraison*

Les températures chaudes d'avril et de mai comblent le retard et on observe une floraison rapide en deuxième décade de mai.

#### *De la floraison à la véraison*

Alternance de la pluviométrie : convenable en juin, les cumuls sont très faibles en juillet. En été, les réserves en eau sont faibles à toutes les profondeurs dans les sols à faible RU\* (terrasses, schistes...). Après 2003, juin (+2°C) et juillet (+2°C) sont les mois les plus chauds depuis 1950.

#### *De la véraison aux vendanges*

Au 27 juillet sur le réseau de parcelles de la Chambre d'agriculture de l'Hérault, la mi-véraison a été atteinte en moyenne avec un jour d'avance sur 2014. Début août, des symptômes de sécheresse sur feuilles s'observent de plus en plus fréquemment au vignoble. Les pluies du 3 et du 13 août apportent de la fraîcheur et dynamisent la maturation et les vendanges commencent doucement avec les raisins blancs à partir du 15 août. La récolte est magnifique, très correcte en quantité comme en qualité.

*\*Réserves utiles  
Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault  
Laurent Gourdon au 06 18 36 83 28  
gourdon@herault.chambagri.fr*

## Le Domaine de la Jasse

### s'engage vers une viticulture durable



La Déléguée Régionale AFNOR remet le certificat à M. Le Breton. Photo © Paysan du Midi

C'est une première en France pour un domaine familial : l'obtention de l'attestation ISO 26000 concernant la RSE\*, remise par l'AFNOR à l'occasion de la fête anniversaire des 30 ans du Domaine de la Jasse. Sur 55 ha, Bruno le Breton a engagé son équipe de douze salariés dans une démarche de durabilité sur les notions sociales, sociétales et économiques. Un exemple pour tous les exploitants qui souhaiteront s'orienter dans la voie de la viticulture durable.

*\*Responsabilité sociétale des entreprises*



Vendanges. Photo © Jean-Louis Zimmermann



Marché des producteurs de pays à St-Julien.  
Photo © Fabrice Grillon



## Des nouveaux Marchés des Producteurs de Pays festifs : une réussite

Saint-Julien, Castries et Saint-Pargoire sont les trois communes qui ont rejoint cet été les Marchés des Producteurs de Pays dans leur formule festive. Les producteurs des environs de ces communes ont répondu présent pour venir proposer plusieurs soirs dans l'été leurs produits prêts à consommer. Salades de tomates, frites fermières, grillades, crêpes

*Saint-Julien, Castries et Saint Pargoire rejoignent les Marchés des Producteurs de Pays*

à la confiture ou à la châtaigne, tapenades... sans oublier les vins locaux, ont largement satisfait les consommateurs heureux de venir passer une soirée conviviale et 100 % producteurs. Grâce au concours des agriculteurs référents et la grande volonté des municipalités d'accompagner

la vente directe en créant des animations dans leurs communes, les Marchés des Producteurs de Pays se développent chaque année un peu plus. La saison 2015 à peine terminée, l'été 2016 est déjà en pleine préparation pour développer les marchés existants et en créer de nouveaux. Alors si vous aussi vous souhaitez rejoindre cette démarche qui a le vent en poupe dans notre département, n'hésitez pas à vous faire connaître dès aujourd'hui...

Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault  
Fabrice Grillon au 06 14 78 27 34  
grillon@herault.chambagri.fr

## L'oignon fait la foire !

La Cèbe de Lézignan, produite de juin à septembre, est une production locale et traditionnelle de Lézignan et des communes alentour. Dans ce secteur elle bénéficie d'un territoire adapté et de parcelles sélectionnées le long du fleuve Hérault qui permet sa culture des graines jusqu'aux bulbes.

Accompagnée par la Mairie de Lézignan la Cèbe et la Chambre d'agriculture de l'Hérault, l'association de producteurs réunis a déposé en 2014 une marque pour toujours plus promouvoir, valoriser et protéger leur produit et leur savoir-faire. La 7<sup>ème</sup> foire à l'oignon doux, organisée le 5 juillet à Lézignan la Cèbe, a été l'occasion de lancer la marque et

de mettre la Cèbe à l'honneur, le temps d'un dimanche. Sans surprise les consommateurs se sont déplacés pour découvrir et savourer ce produit aux qualités organoleptiques appréciées des fins gourmets... Record battu en 2015 avec pas moins de 1032 bottes de Cèbe de Lézignan vendues, soit 2 220 kg d'oignon qui sont repartis de la foire

pour réjouir les papilles des chalands !

Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault  
Fabrice Grillon au 06 14 78 27 34  
grillon@herault.chambagri.fr



Etal de Cèbe de Lézignan lors de la 7<sup>ème</sup> édition de la foire à l'oignon doux à Lézignan. Photo © Fabrice Grillon





## Le nouvel outil de traçabilité pour les entreprises de travaux agricoles : Mes P@rnelles Prestataires

Simple et adapté pour piloter mes chantiers et assurer la traçabilité de mes travaux, répondre aux exigences de traçabilité, «Mes P@rnelles Prestataires» propose aux Entrepreneurs des Territoires (EDT) un outil simple et adapté, permettant de répondre à toutes les obligations de traçabilité concernant les interventions phytosanitaires effectuées chez leurs clients et de gérer leurs chantiers.

### Enregistrement des travaux

- Saisie des interventions et des stocks sur le parcellaire de plusieurs exploitations.
- Suivi des chantiers.
- Visualisation de l'état d'avancement des chantiers à partir d'un tableau de bord.
- Envois d'e-mails aux clients pour annoncer les chantiers prévus, réalisés, directement de l'outil.
- Pour les clients abonnés à Mes P@rnelles : intégration des chantiers prévus puis réalisés automatiquement dans le registre phytosanitaire du client.

*Mes P@rnelles  
Prestataires répond aux  
exigences de traçabilité*

### Sécurité réglementaire

- Consultation des fiches techniques des produits phytosanitaires, avec possibilité de tester les mélanges.
- Des alertes en temps réel en cas d'erreur de saisie (homologation d'un produit, dose, mélanges, DAR\*...).
- Edition de fiches de chantiers reprenant les éléments obligatoires concernant l'application des produits utilisés.
- Edition de fiches tractoristes.
- Consultation de synthèses des chantiers réalisés par client et des stocks afin de faciliter la facturation.

**Vous êtes entrepreneur des territoires et vous souhaitez voir une démonstration ?  
N'hésitez pas à solliciter votre conseiller à la Chambre d'agriculture.**

\* Délai avant récolte

Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault  
Gaëlle Roman-Faure au 04 67 20 88 99  
roman-faure@herault.chambagri.fr  
www.lr.mesparcelles.fr





**PADH  
2020**

Projet  
Agricole  
Départemental  
Hérault

## Le Projet agricole départemental 2020

### Un cadre de référence

### pour les acteurs agricoles héraultais

*Le Projet agricole départemental 2020 est aussi un terreau d'innovation qui entend mettre en œuvre dès 2016 un panel d'actions au service de l'emploi durable : l'installation et la création d'emplois sont au cœur du projet, ce dont témoigne les actions dessinées au cours des ateliers.*

*[Nouveau Comité de pilotage le 2 novembre 2015 à Pierrevives\*]*

#### L'EMPLOI DURABLE EN 5 SCHÉMAS

##### 1. La reconquête des friches<sup>1</sup>

(action 1a). pour trouver du foncier disponible et installer de nouveaux agriculteurs en zones périurbaines. L'action requiert la participation des collectivités locales : A partir d'un diagnostic participatif et prospectif local, il s'agira de définir l'agriculture que nous souhaitons redévelopper dans nos communes périurbaines, sensibiliser les propriétaires à l'enjeu de l'installation (création d'emploi, alimentation locale de qualité,...) puis de les convaincre par une animation de terrain à remettre leurs terres dans le circuit agricole. En parallèle, les exploitants agricoles seront sollicités pour contribuer activement à la création d'emploi dans leur commune en facilitant l'accueil de porteurs de projet au sein de

leur exploitation et en leur apportant du savoir-faire.

**2. Terres d'accueil : un tremplin pour l'installation** (action 1b) peut répondre à une logique de transmission, d'association (GAEC,...), de diversification des produits de l'exploitation ou simplement d'aide à la création d'emploi local.

**3. Un outil d'information pour l'installation** (action 2) facilitera l'installation des porteurs de projet en optimisant le système d'information et d'aide à la décision. L'installation de nouveaux agriculteurs peut s'envisager dans le cadre de l'innovation.

**4. Une Plate-forme d'Accueil des Productions Innovantes** (action 5) aura pour mission de susciter la demande, puis de vérifier la faisabilité, d'accompagner, structurer et promouvoir des projets novateurs. A cet effet, la Chambre d'agriculture animera un réseau d'experts de la recherche (Inra, Cirad,...) et de l'innovation



Dès le collège «transmettre la passion du métier».

(Qualimed, Transfert LR,...).

### 5. Les Carrefours «découverte des métiers»

(action 7) des collèges et lycées du département, auxquels de jeunes producteurs participeront, seront là pour informer et convaincre de la beauté du métier d'agriculteur, de son caractère novateur et rentable. L'innovation réside ici dans le fait qu'un comité de pilotage composé d'élèves, décidera du message et des moyens à employer pour transmettre la passion du métier.

#### LA QUALITE EN 3 SCHÉMAS

Le vaste bassin de consommation, le regain d'intérêt pour les produits locaux et l'engagement politique en faveur d'une meilleure alimentation offrent des perspectives aux producteurs héraultais. Or, nombre d'exploitants se tournent aujourd'hui vers la vente directe.

**1. Agri microlocal** (action 4), face à cet état de fait qui fragilise les structures collectives, alourdit le temps de travail, et peut freiner l'accessibilité à la restauration collective, entend renforcer le collectif et les partenariats entre agriculteurs en matière de circuits courts. Pour répondre notamment au marché de la RHD (restauration hors domicile) : un dispositif d'ani-

mation mettra en relation fournisseurs et acheteurs, et recherchera les solutions collectives adaptées aux contraintes de logistique locale.

Des producteurs peuvent s'interroger sur le sens de leur engagement dans une démarche qualité, les services qui lui sont rendus étant encore parfois peu palpables.

### 2. Quel bénéfice à s'engager dans une démarche qualité ?

(action 6a) cette étude évaluera la plus-value (sociale, économique,...) pour les producteurs à s'investir dans l'une ou l'autre des démarches qualité. La qualité recouvrant de nombreux sens<sup>2</sup>, le consommateur peut se retrouver perdu face à la multiplicité des labels.

**3. L'Application Smartphone Qualité consommateur** (action 6b) servira à éclairer les consommateurs sur le sens de chaque label qualité, et à géolocaliser les producteurs héraultais pour qu'ils soient plus facilement accessibles.

#### RESPONSABILITE

La pression des pouvoirs publics, des marchés et de la société civile pour une agriculture durable

a incité les entreprises et organismes agroalimentaires à mettre en place des démarches dites «RSE» (Responsabilité Sociétale des Entreprises).

### 1. La démarche de l'agriculteur durable en 1000 points

(action 3), par cette action, le PADH soutient le processus d'anticipation et d'implication des producteurs face à ce qui s'annonce être une vague de fond de la consommation mondiale (notamment du vin). L'action se composera en

*Ces actions qui seront menées par un ensemble d'acteurs (organisations professionnelles agricoles, collectivités, Etat, etc.) nécessiteront des fonds de hauteur de 2,3 M€ sur 4 ans.*

particulier de formations pour les agriculteurs et les conseillers agricoles, la réalisation d'autodiagnostic RSE et l'accompagne-

ment collectif d'entreprises pilotes.

Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault  
Alexandre Chavey au 04 67 20 88 50  
chavey@herault.chambagri.fr  
www.agricultureherault2020.fr

\* Copil de 14h à 18h. Pierrevives au 907 Rue du Professeur Blayac à Montpellier.

1. Selon l'étude «L'arrachage viticole : un facteur de mutations pour le département de l'Hérault» (Vi-a-Terra, janvier 2015), la moitié des 14 500 ha de vignes arrachées dans l'Hérault entre 2005 et 2011 sont devenues des friches.  
2. «... Elle peut être hygiénique, nutritionnelle, organoleptique, d'usage, éthique, etc. On peut souhaiter acheter local, durable, bon pour le corps ou pour la planète...» Denis CORPET, INPT-ENVT, Qualité Aliments - 2014



**DOSSIER  
CENTRAL**

**La Chambre d'agriculture  
vous accompagne  
dans la transmission  
de vos exploitations**



## Céder son exploitation et créer une activité agricole : les deux faces d'une même démarche



Photo © Gettyimage

S'installer en agriculture ? Ce n'est pas une sinécure, et les écueils ne manquent pas pour le futur exploitant. Hors reprise familiale, le premier d'entre eux est l'accès au foncier. La région Languedoc-Roussillon est au deuxième rang national pour la perte de surface agricole utile sur les dix dernières

années et dans l'Hérault, le nombre d'exploitations a diminué de 30 % entre 2000 et 2010. La pression et la spéculation foncière n'y sont pas étrangères, du fait de la structure du parcellaire (morcelé, faire-valoir direct), des conflits d'usage (pression urbaine, des activités économiques et de loisir) ou de l'inefficace mobilisation des acteurs. Il n'est pas aisé non plus pour les agriculteurs partant à la retraite de trouver un repreneur. Cependant, installer des jeunes c'est une des priorités du Projet agricole départemental Hérault

(PADH 2020), même si le socle de l'agriculture héraultaise se trouve très fragilisé. Il y devient très difficile pour un porteur de projet (de surcroît d'origine extérieure à la zone, hors cadre familial, voire sur des productions « inhabituelles ») d'y acquérir des terres pour développer son activité.

Un exemple ? Durant les années 2000, près de 14 500 ha de vignes ont été arrachées dans le département. Sur ce total, 7 500 (soit plus de 50 % !) sont devenus friches.\*

Pourtant, l'agriculture demeure un secteur avec de véritables vocations qu'il est urgent d'accompagner. Consciente de ces enjeux, la Chambre d'agriculture de l'Hérault, avec son Projet agricole départemental Hérault 2020, travaille à mettre en relation les retraités avec les porteurs de projet d'installation.

\*(Source : « L'arrachage viticole : un facteur de mutations pour le département de l'Hérault », Vi-a-Terra, janvier 2015).

## Témoignages : des transmissions réussies

1 - Jean-Marie Ximena est dorénavant installé en Grandes cultures dans la région de Béziers. Depuis cette année, sur les vingt hectares achetés et les quinze autres pris en fermage, il produit du blé tendre - en alternance avec seigle et luzerne. Avec la farine obtenue, il cuit et commercialise son pain. « Je fais des fournées le mardi et le vendredi, et vends en direct 50 kilogrammes de pain par semaine », avance-t-il.

Le rêve de Jean Marie s'est réalisé grâce à sa rencontre avec Jean-François Vergnes, qui lui a vendu ou loué ses terres. « Nous nous sommes rencontrés à travers le Répertoire Départemental à l'Installation il y a deux ans, précise Jean-Marie. Nous avons envisagé de travailler ensemble, mais Jean-François a complètement arrêté son activité professionnelle pour raisons de santé. Qu'importe, nous

avons pris le temps de faire connaissance, et c'est une vraie et belle rencontre. Il aurait voulu installer son fils qu'il ne s'y serait pas pris autrement. »

2 - Quant à Jérôme Violla, il s'est installé, il y a quelques temps, dans le village de Fos avec son épouse, pharmacienne et native de la région. C'est dans ce tout petit village, de cent habitants que Jérôme va rencontrer puis sympathiser avec M. Guippal, viticulteur qui pense à prendre sa retraite. « Ma formation BEPA viticole, mon cursus comme second d'exploitation m'ont permis de saisir l'opportunité qui s'offrait à moi tout en continuant de bénéficier des conseils de mon prédécesseur », affirme Jérôme qui désormais a repris les 16 ha de vigne en fermage.



Photo © Le Républicain



# Des outils au service de la **transmission** de vos exploitations

## Les aides à la transmission

## Anticiper avec la Déclaration d'Intention de Cessation d'Activité Agricole

Afin de prévoir les cessations d'activité et les possibles transmissions, il existe la Déclaration d'Intention de Cessation d'Activité Agricole (la DICA). Pierre Bléron, conseiller à la Chambre d'agriculture de l'Hérault, explique : «*Il s'agit d'identifier les exploitants qui seraient susceptibles de transmettre leur exploitation. Un courrier adressé par la MSA (Mutualité Sociale Agricole) et la Chambre d'agriculture cible les*

*personnes en âge de partir à la retraite dans les trois ans à venir. Ils sont tenus de déclarer s'ils ont un repreneur potentiel.*» Cela aide à engager des démarches qui sont primordiales pour que l'arrêt de l'activité et sa reprise par un tiers avancent de concert.

Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault  
Pierre Bléron au 04 67 20 88 76  
bléron@herault.chambagri.fr



## A VOS AGENDAS!

**Forum sur la transmission**  
Il se tiendra le 12 janvier 2016  
après-midi au pôle oenotouristique  
Viavino à Saint-Christol.

Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault  
Pierre Bléron au 04 67 20 88 76  
bleron@herault.chambagri.fr

## RDI : Les moyens de mise en relation entre cédants et repreneurs



Photo © Maurice Foutilhé

Pour aider cédant et repreneur à la transmission, la Chambre d'agriculture de l'Hérault propose les services du Répertoire Départemental à l'Installation (RDI). Le RDI est une mission de service public qui met gratuitement en relation des exploitants

qui cherchent un repreneur ou un associé et des candidats à l'installation. Un viticulteur aveyronnais a cherché longtemps un terrain agricole pour s'installer, dans l'Hérault, il témoigne : «*Devant la pénurie et le manque de contact, nous nous sommes tournés vers le RDI. A partir de là, il ne s'est écoulé que six mois entre le premier contact et l'achat.*»

[www.repertoireinstallation.com](http://www.repertoireinstallation.com)

Contact à la Chambre d'agriculture  
Pierre Bléron au 04 67 20 88 76  
[bleron@herault.chambagri.fr](mailto:bleron@herault.chambagri.fr)

Parallèlement au RDI, il est possible de faire appel à la SAFER dont le rôle est de développer des moyens d'actions visant à optimiser l'adéquation entre l'offre de foncier et la demande des porteurs de projets agricoles. Elle sélectionne les biens aptes à constituer une assise à une installation - pour chacun de ces biens sélectionnés, un audit est réalisé afin de garantir de meilleurs résultats pour les futurs agriculteurs.

Contact à la SAFER au 04 67 07 10 80  
[www.saferlr.com](http://www.saferlr.com)

## L'Opération territoriale de repérage :

### Une visibilité spécifique

### sur une zone géographique

Un projet agricole sur une petite exploitation ? Une recherche de terre sans être soi-même issu du milieu agricole, ou hors du cadre familial ?

Voilà qui ne facilite pas l'installation. Les Opérations territoriales de repérage (OTR) sont

là pour faciliter ce type de démarche. Une OTR identifie un territoire et une filière de production. L'OTR permet d'avoir une vision précise des cessations d'activité envisagées et du devenir des exploitations et permet d'aider à la redynamisation d'un territoire. La dernière OTR réalisée par la Chambre d'agriculture a pu déterminer que dans 23 communes entre Lez et Vidourle sur 47 exploitants de plus de 55 ans en

filères végétales, 30 n'ont pas de repreneur identifié. Les services de la Chambre d'agriculture s'appuient sur ces études pour proposer

*Identifier les exploitants  
susceptibles de transmettre  
leur exploitation*

au futur agriculteur un périmètre d'étude de son projet et faciliter sa mise en relation

avec des cédants ou futurs cédants. Plusieurs critères sont pris en compte : l'identification des zones de production majoritaires de la filière pressentie, la consultation des organisations et services spécialisés, l'identification des projets en cours et la définition d'une zone privilégiée.

Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault  
Laure Tézenas du Montcel au 06 18 36 81 71  
[tezenas@herault.chambagri.fr](mailto:tezenas@herault.chambagri.fr)



## Anticiper avec le Pôle Info Retraite :

### Toujours au service des exploitants agricoles

Quelles formalités dois-je accomplir afin de cesser mon activité ? Quand dois-je commencer à m'en préoccuper ? Quelles sont les contraintes juridiques pour sortir d'une société, d'un GAEC... ? Puis-je cumuler ma retraite avec une activité ? Comment trouver un repreneur ? Voilà autant de questions qui peuvent vous interpeller et dont vous trouverez la réponse auprès du Pôle Info Retraite. En effet, face au paysage

*Pour un meilleur encadrement des départs à la retraite, la profession agricole s'est dotée du Pôle info retraite agricole porté par la FDSEA.*

institutionnel complexe, les démarches pour cesser son activité peuvent constituer une réelle difficulté. L'intérêt de ce dispositif est de vous orienter vers les interlocuteurs compétents pour répondre à vos problématiques spécifiques, mais aussi de vous donner une vue d'ensemble sur ce qu'implique un départ en retraite. Et n'oubliez pas que cette démarche s'anticipe ! Aussi, entre 18 à 24 mois avant le départ à la retraite -

sachant que ce droit est désormais ouvert dans le cas général entre 62 et 67 ans selon votre année de naissance - il est recommandé de vérifier son relevé individuel de situation. Ce dernier résume les droits que vous avez obtenus dans l'ensemble de vos régimes de retraite. Vous pouvez ainsi

vérifier que toute votre carrière a bien été prise en compte, et à défaut produire les justificatifs pour les périodes manquantes.

D'où la nécessité de s'y prendre à l'avance... Ainsi, si l'heure de la retraite approche, ou si vous souhaitez seulement commencer à vous renseigner, n'hésitez pas nous consulter.

Contact FDSEAH au Pôle Info Retraite  
Céline Ouitis au 04 67 92 23 54  
juri.fdsea34@saporta.net



## Sauvegarder et faciliter

### la transmission des terres agricoles,

### un objectif du Projet agricole départemental

### de la Chambre d'agriculture de l'Hérault

Une des actions du PADH est de reconquérir les terres non exploitées des zones périurbaines pour y installer des agriculteurs ou de faciliter l'agrandissement d'entreprises agricoles. Pour cela, il s'agit de localiser les secteurs en friches, caractériser leurs potentialités agronomiques, puis entrer en contact avec les propriétaires pour les sensibiliser et les convaincre de remettre

leurs terres dans le circuit agricole. En parallèle, il faut trouver et accompagner les porteurs de projets. Concrètement, le projet sera lancé d'ici fin 2015 à travers des conventions de partenariats avec des collectivités. La phase d'identification des secteurs en friches débutera dès le premier 1er semestre 2016, et sera suivie par le démarrage de l'animation foncière.



Photo © Clotilde Périllhou



## Installer les jeunes, une des priorités du Projet agricole départemental 2020

Un autre volet du PADH a pour objectif de «favoriser l'installation de jeunes agriculteurs et agricultrices en facilitant l'accueil des porteurs de projet au sein d'exploitations agricoles en activité».

La logique pour l'exploitant en place peut être celle de la transmission, de l'association ou de la diversification des produits de l'exploitation. Pour mener à bien ce projet, la Chambre d'agriculture de l'Hérault et ses partenaires réaliseront une campagne de sensibilisation sur l'enjeu de l'installation et les possibilités offertes par le dispositif. Les agriculteurs volontaires pour mettre à disposition des terres et accueillir un

porteur de projet d'installation seront recensés, une plate-forme de rencontre des accueillants et des porteurs de projet sera mise en place. Une fois les binômes formés, ils seront accompagnés dans leur nouvelle relation (rédaction des contrats, conseil, partage d'expériences, etc.), pour garantir une poursuite de l'activité agricole sans accroc.

**Durant les années 2000, près de 14 500 ha ont été arrachées dans le département**

Contact à la Chambre d'agriculture  
Alexandre Chavey au 06 18 36 83 25  
chavey@herault.chambagri.fr

### Conclusion

*Relever le défi du renouvellement des générations est l'engagement prioritaire de toute profession agricole. Dans ce contexte, la Chambre d'agriculture de l'Hérault avec ses partenaires, s'implique pour actionner simultanément plusieurs leviers : recenser avec ses partenaires, les cessations d'activité, anticiper les départs à la retraite, séduire les jeunes, favoriser les rencontres... Le Projet Agricole Départemental Hérault (PADH) propose dès 2016 une palette d'actions, parmi lesquelles certaines inédites, pour que la courbe d'installations, de créations et de reprises d'entreprise progresse de nouveau.*



Photo ©  
Fokale 232

## Un drone pour semer 36 000 graines par jour

Afin de contribuer à la reforestation, un ancien ingénieur de la Nasa, Lauren Fletcher a conçu un drone d'un genre nouveau : celui-ci est susceptible de planter jusqu'à 36 000 graines germées par jour. Le constat de départ est mathématique : alors que 26 millions d'arbres sont coupés ou arrachés chaque année, seulement 11 millions sont

plantés. L'ex. ingénieur de la Nasa sensible à cette thématique, a donc conçu un outil de pointe pour renverser la tendance.

Ce drone s'occupe de (presque) tout : repérage et caractérisation des terres ciblées pour choisir au mieux les sites d'implantation, projection de capsules comprenant une graine pré-germée et

une réserve de nutriments, puis suivi de la pousse. Un système d'air comprimé assure que les capsules s'enfoncent suffisamment dans la terre. Si le taux de réussite d'une implantation est moins élevé que dans le cas d'une mise en terre manuelle, le coût est réduit de 15 %, selon le concepteur...



## Le réglage des pulvérisateurs

### a son application Smartphone

IRSTEA a créé une application pour Android afin de simplifier le réglage des pulvérisateurs. L'application VOLPH est un outil simple de calcul pour déterminer les paramètres essentiels de réglage d'un pulvérisateur agricole : le volume hectare donne le débit et vice-versa en fonction du nombre de rangs traités de la largeur et la vitesse d'avancement. Un réglage

des bornes maxi des potentiomètres permet d'affiner les saisies en fonction des cultures.

Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault  
Christophe Auvergne au 04 67 20 88  
auvergne@herault.chambagri.fr

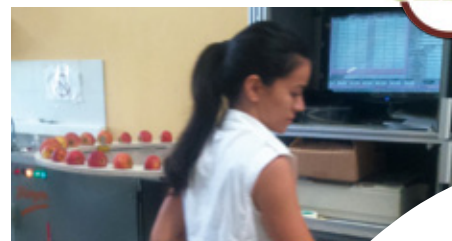


## Le goût des fruits

«Pimprenelle», un joli nom pour cette machine à haute technologie dont seulement 55 structures au monde disposent.

«Pimprenelle» est un formidable outil stratégique que possède le CEHM pour les coopératives

fruitières qui collectent des mesures physiques et chimiques évaluant la valeur gustative et le potentiel de conservation des fruits.



## ENQUÊTE SUR VOTRE CHAMBRE INFO

Nous sommes soucieux de répondre à vos attentes. Aussi, nous souhaitons identifier ce qui vous intéresse dans le Chambre info. Prochainement, une enquête réalisée sur un échantillon représentatif d'agriculteurs de l'Hérault nous permettra de le faire évoluer selon vos envies. Nous vous remercions de l'accueil qui sera fait aux enquêteurs.



## 80 nouveaux agriculteurs vigilants

### 1. Sensibiliser les agriculteurs sur les risques.

Voici les mesures essentielles de prévention à mettre en œuvre, recommandées par la gendarmerie:

- Se poser d'abord la question : comment je procéderais si j'étais cambrioleur ?
- Prendre des photos de son matériel.
- Mettre des obstacles pour dissuader les auteurs malveillants comme par exemple l'identification de ses véhicules par marquage.
- Lors d'un vol, appeler le 17 ou le 112 afin de prévenir la gendarmerie ou la police de secteur.
- Déposer plainte sans se déplacer, par le système simplifié de la pré-plainte en ligne : <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr>. Après la pré-plainte, un rendez-vous personnalisé sera fixé par la brigade de gendarmerie territorialement compétente sur le secteur de l'événement.

### 2. Participer au dispositif «agriculteur vigilant» avec le système d'alertes SMS.

A partir d'un fichier d'agriculteurs volontaires géré par la Chambre d'agriculture de l'Hérault, la gendarmerie envoie des messages SMS brefs concernant un suspect ou un délit identifiés sur un secteur géographique. Cette procédure de prévention est entièrement gratuite pour les agriculteurs. A l'inscription, un autocollant vous est remis, il constitue aussi une signalétique dissuasive pour les voleurs. Ce dispositif est le fruit du partenariat entre la Chambre d'agriculture de l'Hérault, la police, la gendarmerie et la FDSEAH.

Vous souhaitez vous inscrire à ce réseau, vous voulez y participer, n'hésitez pas à nous solliciter :

Contact et inscription à la Chambre d'agriculture de l'Hérault  
Ingrid Dupuy au 06 83 38 72 74  
[agriculteur-vigilant@herault.chambagri.fr](mailto:agriculteur-vigilant@herault.chambagri.fr)

Dans cette période critique de l'année où les exploitants sont confrontés à des vols et délits, se sont déroulées en juillet, deux réunions d'information avec le bureau de sécurité publique de la gendarmerie pour renforcer la sécurité des exploitations agricoles. L'objectif est bien de lutter contre tous types de cambriolages et particulièrement les vols d'engins de production, de carburant et de métaux qui sont les plus fréquents.

Les gendarmes du bureau de sécurité agissent sur deux plans :

## On ne peut pas forcément avoir l'œuf,

## la poule et la mention «fermier»...

Le 19 août dernier le décret 2015-1031 relatif aux conditions d'utilisation des mentions valorisantes «fermier», «produit de la ferme» ou «produit à la ferme» pour les œufs de poules pondeuses a changé. Les exploitations dont l'effectif total de poules pondeuses est inférieur à 50 et dont la vente est strictement effectuée directement au consommateur final sur l'exploitation ou sur un marché public local dans la région de production peuvent utiliser la mention «œufs fermier». Dans d'autres cas de figures, pour utiliser le qualificatif «fermier» les conditions suivantes

doivent être réunies :

- Les poules sont élevées selon le mode de production agriculture biologique ou selon les modalités d'application du règlement européen permettant l'utilisation de la mention «œufs de poules élevées en plein air».
- L'effectif de poules est inférieur à 6 000.
- Les céréales utilisées pour l'alimentation des poules sont produites sur l'exploitation ou achetées auprès d'exploitations situées dans un département limitrophe.
- Les œufs sont ramassés et triés manuellement

au quotidien.

- Les œufs ne constituent pas la seule ressource de revenu de l'exploitant.

Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault  
Fabrice Grillon au 06 14 78 27 34  
[grillon@herault.chambagri.fr](mailto:grillon@herault.chambagri.fr)



Photo © Chambres d'agriculture

L. Linares, Président,  
M. Poitevin, élu mairie Villeneuve les Maguelone  
et J. Despey, à l'occasion de la signature de la convention  
entre le SIEL et la Chambre d'agriculture Hérault.



J.L. Leydier, élu à la Chambre  
d'agriculture Hérault, lors de la  
signature de la convention qui lie le Symbo  
avec les partenaires en jeu.

## Gestion de l'eau :

# La Chambre d'agriculture de l'Hérault relève ce défi majeur

Le 6 juillet, la Chambre d'agriculture de l'Hérault et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée ont formalisé un accord de partenariat jusqu'en 2018. Ils entendent ainsi renforcer leurs moyens et leurs actions de collaboration afin de mieux répondre aux grands enjeux agri-environnementaux sur le département de l'Hérault.

Au programme de cet accord de coopération se décline une première phase d'application sur 2015-2016 :

- Reconquérir la qualité des ressources en eau potable.
- Optimiser les prélèvements agricoles individuels et collectifs.
- Poursuivre la valorisation agronomique des boues de station d'épuration.
- Développer des stratégies agro-environnementales avec les structures agricoles collectives.
- Renforcer les actions favorables à l'adaptation au changement climatique.

L'objectif est de mettre en œuvre des projets locaux en relation avec les gestionnaires de milieux (voir encadrés) et les acteurs agricoles locaux afin d'identifier et partager un cadre commun de références sur les relations eau-agriculture.

Ce partenariat témoigne de la capacité à collaborer des acteurs agricoles et de l'eau ainsi qu'à

construire des solutions adaptées aux enjeux économiques et environnementaux locaux.

Un vaste programme d'actions a été élaboré pour répondre aux enjeux de gestion de l'eau et de la biodiversité du bassin versant de l'Etang de l'Or pour les cinq prochaines années.

### Une collaboration entre les acteurs agricoles et les acteurs de l'eau

Ce démarrage s'est concrétisé par la signature de la convention qui lie le Symbo et les principaux partenaires du contrat : Agence de l'Eau,

Région, Département, collectivités locales, syndicats intercommunaux, et la Chambre d'agriculture, représentée par un élu, Jean-Luc Leydier.

Quatre millions d'euros sont prévus pour le volet agricole du contrat : investissements dans les exploitations, appui au changement de pratiques, gestion des effluents, biodiversité dans les exploitations agricoles...

Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault  
Céline Brossard au 04 67 20 88 22  
brossard@herault.chambagri.fr



M. Deblaize, Directeur délégué de l'agence de l'eau et  
J. Despey, Président de la Chambre d'agriculture Hérault.

**Partenaires depuis 2013, le Symbo et la Chambre d'agriculture ont co-construit pendant deux ans le volet agricole du «Contrat de bassin de l'Etang de l'Or» officiellement lancé le 1<sup>er</sup> juillet, en présence du Préfet.**

### Des partenariats qui se développent

Après le Symbo -Syndicat du Bassin de l'Or- (2013) et le Syndicat du Fleuve Hérault (2015), c'est avec le Syndicat des Etangs Littoraux, aux portes de Montpellier, que la Chambre d'agriculture s'engage.

Au programme de 2015:

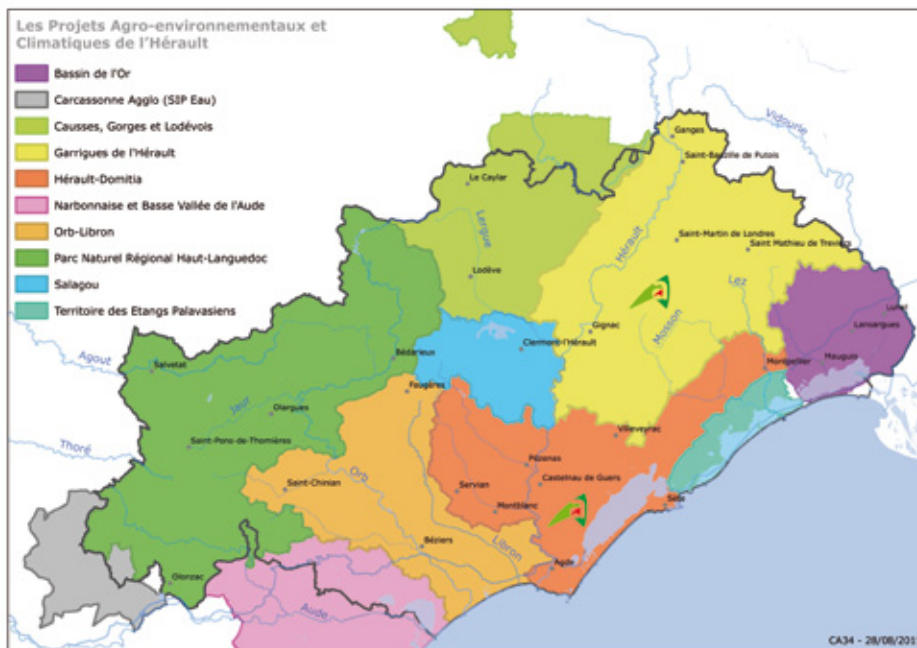
- Accompagner les viticulteurs et les éleveurs dans l'évolution de leurs pratiques, dans le cadre du PAEC - Projet Agro-Environnemental et Climatique - porté par le syndicat.
- Appuyer le syndicat pour l'amélioration de la qualité de l'eau et la réduction des risques de pollutions hors zones agricoles.
- Contribuer à la stratégie foncière du territoire dans un contexte d'enjeux cynégétiques et environnementaux importants.

# Nouveau cadre pour les aides agro-environnementales

Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) sont des engagements rémunérés souscrits par les agriculteurs pour adopter des pratiques culturales en faveur de l'environnement : gestion pastorale des parcours et valorisation de systèmes herbagers, limitation des produits phytosanitaires, enherbement, implantation de couverts végétaux pour certaines espèces, etc.

Ces MAEC répondent aux enjeux environnementaux identifiés au sein de Projets Agro-Environnementaux et Climatiques (PAEC). Elles sont ciblées principalement sur les sites Natura 2000, les zones de captage d'eau potable, les bassins versants de cours d'eau prioritaires, les zones humides, les zones d'élevage. Elles peuvent également être mobilisées par des structures économiques, telles que les caves coopératives, intégrant des clauses de limitation de produits phytosanitaires à leur cahier des charges de production.

La concertation entre les acteurs locaux



(Chambre d'agriculture, collectivités, syndicats mixtes, ...) a abouti à la définition de dix Projets Agro-Environnementaux et Climatiques dans le département. La Chambre d'agriculture de l'Hérault en coordonne

de surface PAC accompagnés par la Chambre d'agriculture, 142 comprennent des engagements dans des mesures agro-environnementales et climatiques

La contractualisation des MAEC pour 2016 se prépare dès à présent !

Pour en savoir plus sur ces projets et les MAEC, contacter le conseiller de la Chambre d'agriculture référent par PAEC :

321 dossiers MAEC ont été déposés en 2015.

Répartition par enjeu :

- Enjeu Eau / captages et bassins versants prioritaires : 132
- Enjeu Eau / démarches caves coopératives : 36
- Kit viticulture seul : 21
- Enjeu biodiversité / Natura 2000 : 110
- Enjeu herbe : 12
- Mesures systèmes herbagers et pastoraux seules : 10

deux, elle est partenaire des huit autres.

En 2015, sur plus de 800 dossiers de déclarations

Territoire PAEC	Structure portant les PAEC	Contact Chambre	Coordonnées
Bassin de l'Or Carcassonne Agglo.	Symbo Communauté d'agglomération de Carcassonne	Hélène Suzor Laurent Gourdon	06 27 72 26 17 - <a href="mailto:suzor@herault.chambagri.fr">suzor@herault.chambagri.fr</a> 06 18 36 83 28 <a href="mailto:gourdon@herault.chambagri.fr">gourdon@herault.chambagri.fr</a>
Causses, Gorges et Lodévois Territoire des étangs palavasiens	CPIE Causse Méridionaux Syndicat Intercommunal des Etangs Littoraux (SIEL)	Jean-Christophe Petit Alice Boscher Séverine Henin	06 18 36 81 93 - <a href="mailto:petit@herault.chambagri.fr">petit@herault.chambagri.fr</a> 06 18 36 82 10 <a href="mailto:boscher@herault.chambagri.fr">boscher@herault.chambagri.fr</a>
Garrigues de l'Hérault Hérault-Domitia	Chambre d'agriculture Hérault Chambre d'agriculture Hérault	Sylvain Micola Corentin Lhuillier	06 18 36 82 08 - <a href="mailto:micola@herault.chambagri.fr">micola@herault.chambagri.fr</a> 06 18 36 83 15 - <a href="mailto:lhuillier@herault.chambagri.fr">lhuillier@herault.chambagri.fr</a>
Narbonnaise et Basse Vallée de l'Aude	PNR Narbonnaise en Méditerranée	Corentin Lhuillier	06 18 36 83 15 <a href="mailto:lhuillier@herault.chambagri.fr">lhuillier@herault.chambagri.fr</a>
Orb-Libron	SMVOL	Laurent Gourdon	06 18 36 83 28 - <a href="mailto:gourdon@herault.chambagri.fr">gourdon@herault.chambagri.fr</a>
Parc Naturel Régional Haut Languedoc	PNR HL	Etienne Pouly	06 18 36 82 06 <a href="mailto:pouly@herault.chambagri.fr">pouly@herault.chambagri.fr</a>
Salagou	Syndicat Mixte de Gestion du Salagou	Corentin Lhuillier	06 18 36 83 15 <a href="mailto:lhuillier@herault.chambagri.fr">lhuillier@herault.chambagri.fr</a>

En 2015

# 273

éleveurs ont  
été accompagnés  
par la PAC

## PAC élevage 2015 :

### Acte 1 terminé, premier bilan

La fin 2014 et le premier semestre 2015 furent particulièrement chargés : 8 séances d'information PAC réalisées à l'automne, 11 sessions de formation à l'appropriation de la méthode du prorata et une dizaine de séminaires destinés spécifiquement à la mise en œuvre des MAEC. Vous avez répondu présent avec près de 300 exploitants rencontrés.

En 2015, la Chambre d'agriculture a accompagné 273 éleveurs au travers de son service PAC, soit 20 % de plus

qu'en 2014. C'est également plus de 80 contrats MAEC dont 34 SHP\* signés.

Nous pouvons dès à présent dresser un premier bilan. La proratisation des surfaces était la clef de voûte de cette déclaration et allait conditionner le montant de vos aides et valider ou pas les orientations vers un rééquilibrage des aides pour l'élevage. Un premier constat montre que les secteurs de garrigues et de causses perdent plus de 25 % de leurs surfaces admissibles, ce ratio pouvant aller à plus de 50 % sur des landes pauvres ou fermées, pourtant support essentiel d'une activité.

Plus de 80 contrats  
MAEC dont  
34 SHP\* signés

Si les déclarations de surfaces sont achevées, c'est la phase contradictoire qui fixera vos surfaces admissibles. Lors de cette phase vous recevrez tout d'abord l'information sur vos SNA\*\*. Le prorata fera l'objet d'une photo-interprétation de la part de l'IGN et si celle-ci s'avère impossible (surfaces boisées) ou différente de vos déclarations, l'ASP\*\*\* sera chargée à partir de

«contrôles rapides» sur place de valider votre déclaration. Ceci pour vérifier que la catégorie de prorata choisie correspond bien à la réalité. Cette seconde phase risque d'être aussi complexe. Comme lors de la première, nous serons présents dans l'accompagnement de vos exploitations.

\*SHP, Systèmes Herbagers et Pastoraux

\*\*SNA, Surfaces Non Agricoles

\*\*\*ASP, Agence de services et paiement

Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault  
Marie Frances au 06 18 36 81 94  
frances@herault.chambagri.fr

## DERNIÈRE MINUTE : VERSEMENT PAC

Un formulaire d'apport de trésorerie avec sa notice est en ligne sur le site TelePAC et téléchargeable sur le site de la Chambre d'agriculture, il devra être retourné en version papier pour le 31 octobre à la DDTM, uniquement pour les agriculteurs qui n'ont pas demandé à bénéficier du précédent dispositif d'aide à la trésorerie remboursable. Pour ceux qui ont déjà perçu un premier apport, le complément pour atteindre 95 % des aides 2014 se fera automatiquement sans dépôt d'un nouveau formulaire.

[https://www3.telepac.agriculture.gouv.fr/telepac/pdf/tas/2015/ATR-2015\\_demande.pdf](https://www3.telepac.agriculture.gouv.fr/telepac/pdf/tas/2015/ATR-2015_demande.pdf)



Troupeau de brebis. Photo © Maurice Fouillhé

Environ  
**1 460**  
*dossiers CFE  
 traités en 2014*



## CFE - Le Centre de formalités des entreprises

### Un passage obligé ?



Nadine Courtial et Pierre Bléron, l'équipe CFE de la Chambre d'agriculture.

Incontournable dans la vie de toute entreprise agricole, l'étape CFE peut paraître au premier abord, contraignante voire une démarche administrative rébarbative. Détrompez-vous...

Certes l'enregistrement des formalités pour une création, modification ou cessation d'activité est une obligation légale pour tenir informés les différents partenaires officiels (Insee, MSA, impôts, douanes, greffe ...), mais au-delà de cette vision simpliste c'est avant tout la notion de conseil et d'orientation qui est au cœur de ce métier.

Ce jour, nous avons suivi François X qui souhaite déclarer la création de son entreprise individuelle en qualité de chef d'exploitation.

Nadine Courtial, responsable du CFE à la Chambre d'agriculture de l'Hérault, le reçoit pour

un entretien personnalisé et va revenir sur son parcours afin de l'aider à effectuer les bons choix avant d'enregistrer la formalité.

Après la cessation d'une précédente activité salariée, François vient de terminer une formation de neuf mois sur le parcours d'installation. Il a un projet bien abouti mais qui n'est pas si simple à mettre en route. Même s'il possède 10 ha de terre agricole, il

redoute le manque de sécurisation de celles-ci pour y installer la production de volailles qu'il prévoit à terme. Aussi, c'est vers la culture de luzerne BIO qu'il va s'orienter dans un premier temps.

Après l'évaluation de son activité future, Nadine Courtial va le conseiller sur le régime d'imposition des bénéfiques et sur ses options de TVA les plus adaptées à sa situation.

Elle va également lui confirmer, contrairement à ce qui lui avait été précédemment annoncé, qu'il peut être bénéficiaire du dispositif d'Aide à la Création d'Entreprise (ACCRE) car il remplit pleinement les conditions d'éligibilité.

La demande sera enregistrée et transmise le jour

même à l'URSSAF lui évitant ainsi une nouvelle démarche et une perte de temps supplémentaire. C'est une heureuse surprise pour François dont les cotisations sociales seront considérablement allégées la première année où les besoins de trésorerie sont souvent les plus importants.

*Portrait de  
 Nadine Courtial,  
 responsable du CFE*

Le rendez-vous aura duré ¾ d'heure. François se sent sécurisé dans ses choix, assuré d'être en règle pour

ses formalités et l'esprit libre de pouvoir se consacrer pleinement au démarrage de son activité.

Cet exemple parmi tant d'autres (1 460 dossiers traités en 2014) est représentatif du travail effectué dans le cadre de cette mission de service public.

Loin de n'être qu'une obligation administrative, le CFE est avant tout un lieu de conseil et d'écoute dont la priorité est d'aider aux mieux les exploitants dans leurs démarches administratives.

Sachez que si votre activité se modifie ou si la structure de l'exploitation subit un changement, vous devez prendre contact avec le CFE.

Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault  
 Nadine Courtial au 04 67 20 88 20  
 gutknecht@herault.chambagri.fr



## Attention arnaques !!!

Les nouveaux exploitants, les nouvelles sociétés ainsi que les exploitants existants qui effectuent un transfert de siège social, reçoivent des offres d'enregistrement sur des registres professionnels. Ces registres payants (entre 90€ et 300€ et parfois plus) n'ont aucun caractère légal et n'ont aucun lien avec les registres officiels. Seules les inscriptions au Répertoire des Entreprises tenu par l'INSEE, et pour les sociétés au Registre du Commerce et des Sociétés, tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce sont obligatoires.

**A titre d'exemple voici quelques unes de ces offres commerciales, la liste n'étant pas limitative :**

**Registre des Sociétés Nouvellement Constituées (RSNC), Registre PS (RCS), Inforegistre, Info KBIS, Info SIRET, Registre des Sociétés Indépendantes (RSI), Registre INSEE, Euro REG TVA intracommunautaire, EUR Enregistrement Intracommunautaire (Registre TVA)...**

**Liste plus complète sur :**

**[myinfogreffe.fr/répertoire-des-arnaques](http://myinfogreffe.fr/répertoire-des-arnaques)**

Prenez le temps d'étudier ces documents avant de les signer. La signature vaut engagement.

Si vous êtes sollicités, en cas de doute, n'hésitez pas à contacter le Centre de Formalités des Entreprises de la Chambre d'Agriculture.

Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault  
Nadine Courtial au 04 67 20 88 20  
[courtial@herault.chambagri.fr](mailto:courtial@herault.chambagri.fr)  
[myinfogreffe.fr/répertoire-des-arnaques/](http://myinfogreffe.fr/répertoire-des-arnaques/)



## Zoom sur la réglementation :

### Haro sur les sacs plastiques à usage unique

Les députés ont adopté en juin 2014 un amendement interdisant la mise à disposition de sacs de caisse en plastique à usage unique pour limiter leur impact sur le milieu marin et ses écosystèmes. Ainsi à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, la mise à disposition, à titre onéreux ou gratuit, de tout sac plastique à usage unique sera interdite et ce quel que soit le type et le lieu de vente. Seuls les sacs adaptés au

compostage domestique et constitués pour tout ou partie de matières biosourcées seront autorisés. Certaines conditions restent à ce jour en suspens et ne seront connues qu'en fin d'année après la sortie des textes réglementaires associés.

Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault  
Fabrice Grillon au 06 14 78 27 34  
[grillon@herault.chambagri.fr](mailto:grillon@herault.chambagri.fr)

## Permis B et conduite d'un véhicule agricole

Depuis le 8 août 2015, toute personne en possession de son permis B peut conduire un véhicule agricole.

En effet\*, l'objectif étant d'élargir le champ d'application de la dérogation du permis poids lourd et l'autorisation accordée de conduire des véhicules agricoles avec un simple permis B.

Plus d'infos sur [www.herault.chambagri.fr](http://www.herault.chambagri.fr)

*\* L'article 87 de la loi n° 2012-387 du 22 mars 2012 dite «de simplification» a été remplacé par l'article 27 de la loi n° 2015-990 du 6 août 2015 dite «Macron». Ce nouveau texte modifie l'article L221-2 du code de la route.*

Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault  
Christophe Auvergne au 06 12 51 78 44  
[auvergne@herault.chambagri.fr](mailto:auvergne@herault.chambagri.fr)



Tracteur. Photo © Chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques

## DIVERSIFICATION

*Créer son atelier de maraîchage diversifié*

- Objectifs : Identifier les productions maraîchères potentielles à mettre en place sur son exploitation et évaluer les meilleures formules pour la vente de ses produits.
- Public : Exploitants agricoles, conjoints collaborateurs, aides familiaux, cotisants de solidarité.
- Lieux, dates & durée : Les 12 et 19 novembre 2015.

Responsable de stage : Paul PAMPURI 04 67 20 88 97

*Quelle utilisation des huiles essentielles pour mon troupeau ?*

- Objectifs : Connaître les huiles essentielles et les différents niveaux d'action thérapeutiques. Connaître et apprécier les modes d'administrations et les risques.
- Public : Exploitants agricoles, conjoints collaborateurs, aides familiaux, cotisants de solidarité.
- Lieux, dates & durée : Selon les déplacements des participants / En cours de finalisation / 14h.

Responsable de stage : Paul PAMPURI 04 67 20 88 97

*Réussir l'implantation et la culture de votre aspergeraie*


- Objectifs : Acquérir les outils nécessaires à la plantation d'aspergeraie.
- Public : Exploitants agricoles, conjoints collaborateurs, aides familiaux, cotisants de solidarité.
- Lieux, dates & durée : le mercredi 09 décembre 2015.

Responsable de stage : Paul PAMPURI 04 67 20 88 97

*Produire des huiles essentielles*

- Objectifs : Connaître les conditions de production des huiles essentielles.
- Public : Exploitants agricoles, conjoints collaborateurs, aides familiaux, cotisants de solidarité.
- Lieux, dates & durée : Lodève, Montblanc ou Lattes, en fonction des déplacements des participants / En cours de finalisation / 14h00.

Responsable de stage : Jennifer STADLER - LEBLOND 04 67 20 88 59

*Maîtriser la mouche de l'olive et l'œil de paon en oléiculture biologique et raisonnée* 


- Connaître et maîtriser les stratégies de lutte contre la mouche de l'olive et l'œil de paon pour assurer une production quantitative et qualitative d'olives, dans le but d'améliorer la rentabilité de l'atelier oléicole.
- Public : Exploitants agricoles, conjoints collaborateurs, aides familiaux, cotisants de solidarité.
- Lieux, dates & durée : Chambre d'agriculture de Montblanc / Mars - Avril 2016 / 7h.

Responsable de stage : Hélène TEISSEDRE-LEMOINE 06 18 36 83 20

*Maîtriser l'itinéraire technique des plantes aromatiques* 

- Objectifs : Approfondir les connaissances techniques des producteurs de plantes aromatiques AB et des porteurs de projets intéressés par cette filière. Les interventions d'un technicien en salle et sur le terrain concerneront principalement le thym, mais aussi d'autres PPAM présentes ou en devenir sur la zone du nord-Biterrois (iris, hélichryse, sauge, etc...).
- Public : Exploitants agricoles, conjoints collaborateurs, aides familiaux, cotisants de solidarité.
- Lieux, dates & durée : Sur terrain, défini avec les participants / Mars 2016 / 28h.

Responsable de stage : Paul PAMPURI 04 67 20 88 97

*Itinéraire technique des légumes d'été en maraîchage bio et conventionnel* 

- Objectifs : Donner les éléments de conduite technique des deux principales espèces de légumes d'été (tomates et melons) afin de perfectionner la réussite technico-économique de ces productions.
- Public : Exploitants agricoles, conjoints collaborateurs, aides familiaux, cotisants de solidarité.
- Lieux, dates & durée : Chambre d'agriculture de Montblanc/ Novembre 2015/ 7h.

Responsable de stage : Paul PAMPURI 04 67 20 88 97

*Acquérir les bases techniques et réglementaires de la trufficulture* **Nouveau**

- Objectifs : Être capable de diagnostiquer un sol truffier, concevoir et mettre en place une plantation de truffiers, de l'entretenir sur le long terme et de commercialiser la production potentielle.
- Public : Les agriculteurs adhérents au syndicat déjà producteurs ou en projet de plantation. Les agriculteurs ayant contacté la Chambre d'agriculture dans le cadre d'un projet de plantation de truffiers.
- Lieux, dates & durée : A définir selon les déplacements des stagiaires / Le 18 novembre 2015 / 7h.

Responsable de stage : Clélia SAUBION 06 18 36 83 07

*Raisonnement la conduite des pêchers et abricotiers*

- Objectifs : Raisonnement la conduite du verger de pêchers et d'abricotiers par la taille de formation et de fructification, la maîtrise de la charge et la protection phytosanitaire pour une production de qualité, valorisable commercialement et dans le respect de l'environnement.
- Public : Exploitants agricoles - conjoints collaborateurs - aides familiaux - salariés agricoles.
- Lieux, dates & durée : Canet, Lieuran Cabrières, Loupian, Villeveyrac, Bessan / Les 09 mars, 08 avril, 19 mai, 23 Septembre 2015. Prochaine session, à partir de mars 2016 / 28h.

Responsable de stage : Cyril SEVELY 04 67 20 88 41

*Raisonnement la conduite du verger de pommiers*

- Objectifs : Savoir raisonnement la conduite du verger de pommiers dans tous ses aspects : taille des arbres, maîtrise de la charge, protection phytosanitaire, nutrition... pour une production de qualité, valorisable commercialement et dans le respect de l'environnement.
- Public : Producteurs de pomme du département de l'Hérault.
- Lieux, dates & durée : SICA du CAROUX/ Les 11 février, 21 avril, 16 juin, 01 juillet, 07 octobre 2015. Prochaine session, à partir de février 2016 / 35h.

Responsable de stage : Cyril SEVELY 04 67 20 88 41

### Démarche qualité dans son exploitation équine

- Objectifs : Être capable d'analyser le niveau de conformité de sa structure par rapport au référentiel «Charte Qualité du Conseil des Equidés» et d'identifier les éventuelles mesures correctives à mettre en œuvre.
- Public : Exploitants agricoles, conjoints collaborateurs, aides familiaux, cotisants de solidarité.
- Lieux, dates & durée : Chambre d'agriculture de Lattes : les 12 - 19 et 26 novembre 2015 / 21h.

Responsable de stage : Jennifer STADLER - LEBLOND 04 67 20 88 59

### INFORMATIQUE

#### Atelier bureautique

- Objectifs : Être capable d'utiliser les outils informatiques tels que les logiciels de tableur et de traitement de texte, ainsi que de maîtriser internet.
- Public : Exploitants agricoles - conjoints collaborateurs - aides familiaux.
- Lieux, dates & durée : Centre informatique du CFPPA de Pézenas / En cours de finalisation / 70 h.

Responsable de stage : Jennifer STADLER - LEBLOND 04 67 20 88 59

### DÉGUSTATION

#### Initiation à la dégustation

- Objectifs : Apprendre à reconnaître les caractéristiques visuelles, olfactives et gustatives des vins afin d'optimiser les négociations auprès de la clientèle.
- Public : Exploitants agricoles, conjoints collaborateurs, aides familiaux, cotisants de solidarité.
- Lieux, dates & durée : Syndicat des coteaux du Languedoc - Lattes / 06 - 13 et 17 novembre 2015 / 21h.

Responsable de stage : Jennifer STADLER - LEBLOND 04 67 20 88 59

#### Perfectionnement à la dégustation

- Objectifs : Apprendre à reconnaître les caractéristiques visuelles, olfactives et gustatives des vins.
- Public : Exploitants agricoles, conjoints collaborateurs, aides familiaux, cotisants de solidarité.
- Lieux, dates & durée : Syndicat des coteaux du Languedoc - Lattes / 24 novembre, 03 et 08 décembre 2015 / 21h.

Responsable de stage : Jennifer STADLER - LEBLOND 04 67 20 88 59

### COMMERCE

#### Gamme et tarif :

#### Adaptez votre gamme, calculez votre coût de revient

- Objectifs : Permettre aux stagiaires, après avoir défini la stratégie de l'entreprise, de bâtir une offre adaptée en termes de produit et de prix.
- Public : Exploitants agricoles - conjoints collaborateurs - aides familiaux.
- Lieux, dates & durée : Chambre d'agriculture de Lattes / Les 01 - 02 - 17 et 18 décembre 2015 / 28h.

Responsable de stage : Carole FOUCRIER 04 67 20 88 53

#### Réussir sa commercialisation : Stratégie - plan d'action

- Objectifs : Permettre aux stagiaires de construire une politique commerciale : étude de marché, stratégie et plan de marchéage.
- Public : Exploitants agricoles - conjoints collaborateurs - aides familiaux.
- Lieux, dates & durée : Chambre d'agriculture de Lattes / Les 22 - 24 - 25 mars, 05 - 07 et 08 avril 2016 / 42h.

Responsable de stage : Carole FOUCRIER 04 67 20 88 53

#### Communication

#### Atelier de communication

- Objectifs : Créer un site web et savoir le faire vivre. Créer des documents de communication
- Public : Exploitants agricoles - conjoints collaborateurs - aides familiaux
- Lieux, dates & durée : Centre informatique du CFPPA de Pézenas / En cours de finalisation / 60h.

Responsable de stage : Jennifer STADLER - LEBLOND 04 67 20 88 59

#### Communiquer efficacement

- Objectifs : Apprendre à utiliser au mieux la communication média et hors média. Savoir bâtir un plan de communication.
- Public : Exploitants agricoles - conjoints collaborateurs - aides familiaux.
- Lieux, dates & durée : Chambre d'agriculture de Lattes / Les 14 et 15 janvier 2016 / 14h.

Responsable de stage : Carole FOUCRIER 04 67 20 88 53

#### Réaliser des photos de qualité

#### Nouveau

- Objectifs : Mettre en valeur son exploitation grâce à des photos de qualité.
- Public : Exploitants agricoles - Conjoints collaborateurs - Aides familiaux.
- Lieux, dates & durée : Chambre d'agriculture de Lattes / 1<sup>er</sup> trimestre 2016 / 14h.

Responsable de stage : Virginie FERNANDEZ 04 67 36 44 13

Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault

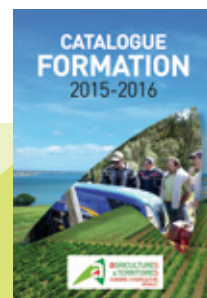
Charly Fabre au 04 67 36 47 26

fabre@herault.chambagri.fr

www.herault.chambagri.fr/gerer-mon-exploitation/formation.html



Les formations techniques identifiées par le logo AB sont ouvertes à tout(e) agriculteur(trice), salarié(e) qui exploite en Agriculture Biologique.



#### Parution du catalogue Formation 2015-2016

Particulièrement exhaustif, toutes les formations y sont détaillées, conditions, objectifs, dates, lieux, horaires, programmes, intervenants et prix. Vous pouvez vous le procurer sur place auprès du service Formation à Lattes ou sur les antennes de la Chambre d'agriculture de l'Hérault. Il est aussi disponible et consultable en ligne : [www.herault.chambagri.fr/gerer-mon-exploitation/formation.html](http://www.herault.chambagri.fr/gerer-mon-exploitation/formation.html)

Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault

Jennifer Stadler-Leblond au 04 67 20 88 59

leblond@herault.chambagri.fr

#### Caution formation

La chambre d'agriculture est attentive à la planification des différentes formations et à leur bon déroulement. Afin d'éviter la suppression des formations, due à des annulations de dernière minute, la Chambre d'agriculture vous demande dorénavant une caution de 50 € à 100 € en fonction de la formation (caution non encaissée sauf si le candidat ne respecte pas les conditions générales de vente, P29 du catalogue Formation 2015-2016).

## Chambre Info, le Bulletin d'information de la Chambre d'agriculture de l'Hérault

La Chambre d'agriculture  
est une institution originale:  
à la fois établissement consulaire  
et entreprise de services.

Cette complémentarité des rôles:  
représentation, consultation et intervention  
lui confère une identité spécifique au sein  
des Organisations Professionnelles Agricoles.

Établissement de proximité, la Chambre  
d'agriculture propose de multiples services  
individuels ou collectifs à ses «ressortissants»:  
agriculteurs, forestiers, salariés agricoles,  
propriétaires, mais aussi filières agricoles  
et forestières, collectivités locales...

**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRES D'AGRICULTURE  
HÉRAULT



*Chambre Info® est le bulletin d'information  
de la Chambre d'agriculture de l'Hérault.  
Directeur de publication : Jérôme Despey  
Rédacteur en chef : Cécile Arrighy  
Avec les remerciements à nos services  
pour leur travail et leur aimable participation.*

*Design ©B-to-B Design in Montpellier - France  
Photo couverture: © Charly Fabre.  
Crédits photos: © Marc Ginot photographe,  
Paysan du Midi, Hélène Lemoine-Teissedre, Jean-Louis  
Zimmermann, Fabrice Grillon, Le Républicain, Fokale 232,  
123RF, Gettyimage, Maurice Fouilhé, Clotilde Périlhou, Chambre  
d'agriculture de l'Hérault et Photothèque Chambres d'agriculture.  
Par souci de préserver l'environnement,  
ce magazine est imprimé sur papier 100 % recyclé  
avec des encres végétales. Ne pas jeter sur la voie publique.*



**WWW.HERAULT.CHAMBAGRI.FR**

T.: 04 67 20 88 00 - F.: 04 67 20 88 95 - [communication@herault.chambagri.fr](mailto:communication@herault.chambagri.fr) - **Chambre d'agriculture Hérault**  
Chambre d'agriculture de l'Hérault - Mas de Saporta - Maison des agriculteurs CS 10010 - 34875 Lattes Cedex